



A Villepinte, le 21 janvier 2020

Mr KUHN Philippe
Délégué Régional DI de Paris
Du Syndicat Pénitentiaire
Des Surveillants.
Tél : 06/46/87/42/79
Mail : spsvillepinte93@gmail.com

LETTRE OUVERTE

A

**Madame la Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux**

**Madame la Présidente du CHSCT
Départemental de la Seine Saint-Denis**

Monsieur le Préfet de la Seine Saint-Denis

**Madame la Procureure de la République du
TGI de Bobigny**

**Monsieur le Directeur de l'Administration
Pénitentiaire**

**Monsieur le Directeur Interrégional des
Services Pénitentiaires de Paris**

Objet : Risques psychosociaux avérés chez les personnels de la MA. Villepinte.

Mesdames, Messieurs

Le SPS de la Maison d'Arrêt de la Seine Saint-Denis souhaite attirer votre attention sur la situation critique des personnels qui travaillent quotidiennement dans cet établissement. En effet, ces derniers se trouvent en grande souffrance, dans un état d'épuisement moral et physique évident (à supposer qu'on s'y intéresse) sans pour autant que des mesures concrètes soient prises pour tenter de remédier aux diverses problématiques récurrentes qu'ils rencontrent, telles que :

- Violences verbales et physiques envers les agents de plus en plus fréquentes et violentes.
- Lors des agressions de personnels, le protocole national n'est pas systématiquement respecté (médecin de prévention et psychologue du personnels pas toujours avisés). Les sanctions disciplinaires des détenus sont dérisoires et souvent inadaptées et selon les cas, le travail et le professionnalisme des agents sont fortement discrédités.

... /...

- Pression constante de la Direction sur les personnels (administratif, encadrement et personnels de surveillance).
- Aucune communication des actions et des décisions prises au sein de l'établissement sans concertation.
- Aucune prise en compte des remontées pertinentes, des propositions effectuées par les agents (lors des réunions de synthèse) quant à l'amélioration de leurs conditions de travail.
- Retards systématiques dans le traitement des diverses demandes (Ressources Humaines, déroulement de carrière et gestion de la détention), absence de décisions tranchées.
- Planning des personnels, aucun regard prévisionnel, ce qui occasionne un stress permanent et des répercussions sur les situations familiales des agents.
- Lors des entretiens professionnels, non reconnaissance des compétences, de la qualité de tous les personnels (sans aucune exception), cela se caractérise par des remarques désobligeantes avec un effet pervers (injonctions contradictoires avec une approche d'apparence bienveillante suivie de multiples remarques dévalorisantes qui s'enchainent conclues par un abaissement de la note de l'agent concerné)....

En raison de toutes ces conditions de travail extrêmement dégradées et de celles qu'il nous est difficile d'énumérer ici, 2 agents ont été victimes de malaise sur leur lieu de travail (en à peine un mois d'intervalle). Notre organisation syndicale est très inquiète de l'état de santé de ces personnels en souffrance, dont l'intégrité physique et morale sont mises à mal. S'ajoute un taux d'absentéisme record qui perdure, signe évident d'un malaise profond.

Malgré de multiples interventions de notre organisation syndicale auprès de la direction locale et interrégionale, rien ne bouge et nous n'avons eu aucun retour.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples explications.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, et dans l'attente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en notre plus profond respect.

Copie :

- Médecin de prévention
- AFP
- Membres du CHSCTD
- Pôle médico-social de la MA Villepinte

Philippe KUHN

